

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</p> <p>DCM20250930-4</p>	<p style="text-align: center;"><b>Séance du 30 septembre 2025 à 18h30</b></p> <p>L'an <b>deux mil vingt-cinq</b> le <b>trente</b> du mois de septembre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p><b>Date d'envoi de la convocation : le 22 septembre 2025</b></p> <p><b>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 1<sup>er</sup> octobre 2025</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b><u>Etaient présents ( )</u></b></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ( )</u></b></p> <p>a donné procuration à ,</p>	
<p>Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.</p> <p>En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme <b>M/MmeXXXX</b> pour remplir les fonctions de secrétaire.</p>	
<p><b>Nbre de membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>En exercice : 29 - Quorum : 15</b></li><li>- <b>Présents :</b></li><li>- <b>Ayant donné procuration :</b></li><li>- <b>Absents :</b></li><li>- <b>Ayant pris part au vote :</b></li></ul>	<p><b>Résultat du vote :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pour :</b></li><li>- <b>Contre :</b></li><li>- <b>Abstention :</b></li></ul>

**OBJET : MISE A JOUR DES TARIFS COMMUNAUX 2025**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de mettre à jour les tarifs du secteur culturel et plus précisément ceux du Salon d'Art.

Les sommes sont encaissées par les régies de recettes respectives ou directement sur le budget communal.

Les tarifs sont établis et actualisés comme indiqués dans le tableau ci-joint.

La Commission Finances, réunie le 19 septembre 2025, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les présentes dispositions tarifaires à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025 ;
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**